

Image not found or type unknown



Une association à but non lucratif peut elle sous-louer et si oui avec quel type de bail?

Question / réponse publié le 01/02/2025, vu 56 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Une association à but non lucratif peut elle sous-louer et si oui avec quel type de bail?

VOICI :

https://www.legavox.fr/forum/immobilier/locations/association-sous-loue_165692_1.htm